

École secondaire Sophie-Barat

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Mardi 6 avril 2021, à partir de 18h30, session virtuelle (TEAMS)

<i>Présences et absences</i>	Pré.	Abs.		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.
Conseil des élèves			Équipe-école			Parents		
Juniel DJOSSOU	X		Vicky BLUMENTHAL	X		Frédéric BATAILLE	X	
Louis MERCIER		X	Evans FRANÇOIS	X		Annick BOULIANE	X	
			Benoit GRATON	X		M.E. DESLAURIERS	X	
Membres de la communauté			Julie NOËL		X	Cathy GAGNON	X	
Joëlle DORION-BLAIS		X	Annie PELLETIER	X		Benoît GUINOT	X	
Maddy LESPINASSE	X		Djouher SI-MOHAMED	X		Fabienne HARDY	X	
			Annie THÉRIAULT	X		Martin WHITE	X	
			<i>Sabine POSSO, dir.</i>	X				

1. Ouverture de l'assemblée, présences et vérification du quorum

Suite à la constatation du quorum, la présidente du conseil d'établissement, Mme Annick Bouliane, déclare la réunion ouverte vers 18h35. M. Marc. Etienne Deslauriers accepte d'être secrétaire d'assemblée. La réunion est en mode virtuel, sur la plateforme TEAMS.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Bouliane fait la lecture de l'ordre du jour. Au point 11, « Divers », on propose de discuter des dîners dans les différents pavillons.

Mme Hardy propose son adoption, avec l'appui de M. Azzoun, tel que modifié. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 9 mars 2021

Mme Bouliane invite les membres à lire le procès-verbal transmis avec la convocation de la présente réunion. M. Deslauriers suggère d'y ajouter le dépôt des faits saillants de la réunion du Comité de parents des écoles de Montréal du 23 février 2021, qui ont été transmis aux membres par courriel au cours de la rencontre du 9 mars. Des membres suggèrent aussi certaines corrections, notamment d'inscrire la présence de Mme Si-Mohamed dans la colonne des membres de l'équipe-école.

Mme Pelletier propose son adoption, avec l'appui de M. White, tel que corrigé. Adopté à l'unanimité.

4. Suivis aux procès-verbaux

Mme Bouliane présente certains suivis depuis la rencontre du 9 mars dernier. Notamment, il est question de l'échéancier des chantiers en cours et à venir sur le campus du pavillon principal, et de l'impact sur l'occupation des lieux pendant les travaux. Cela sera discuté plus avant au cours de la présente réunion.

On mentionne aussi certaines problématiques de sécurité au pavillon St. Dorothy : on suggère de prévoir de faire de la sécurité dans les trois pavillons un point de discussion pour une prochaine séance, possiblement celle de mai 2021.

5. Parole au public

Il n'y a pas de présence du public, le point est reporté à la prochaine rencontre.

6. Parole aux élèves

Les élèves suggèrent le déplacement des supports à vélos au pavillon St. Dorothy, qui y sont actuellement sous-utilisés, vers le pavillon principal, afin de répondre aux besoins grandissants d'espaces sécuritaires pour ranger les vélos. On mentionne également le succès des tables à pique-nique qui ont été installées récemment pour offrir plus de lieux appropriés pour l'heure du dîner.

7. Parole à la communauté

Mme Lespinasse présente le projet de murale, en six ou sept panneaux, qui a été préparé avec une équipe d'élèves pendant des journées pédagogiques et après les heures de classe. On complétera la présentation de projet au point 9.3 du présent ordre du jour.

8. Point de discussions et de décisions

8.1 Remboursement ou crédit des frais parents au secteur DÉFI

Puisque les activités d'enrichissement prévues au programme du secteur DÉFI ont fortement été affectées par la crise sanitaire actuelle et l'imposition de certaines consignes de santé publique, la direction demande l'avis des membres du CÉ au sujet des sommes non utilisées pour l'année 2020-2021. Il a déjà été décidé de rembourser aux parents les sommes prévues pour les élèves de 5^e secondaire, puisque ces élèves quitteront l'école à la fin de l'année scolaire. Que faire alors pour les élèves des autres niveaux (1^{re} à 4^e année), qui demeurent inscrits et inscrites pour la prochaine année scolaire ?

La directrice, Mme Posso, fait la proposition suivante : pour répondre aux besoins des parents, on crédite les sommes pour l'année prochaine, à moins que des parents demandent un remboursement d'ici la fin de l'année scolaire actuelle. Les membres approuvent cette proposition à l'unanimité.

8.2 Proposition CSSdM à approuver

À la demande du CÉ, lors de la réunion de mars, l'administration du CSSdM présente une proposition afin d'organiser les lieux du pavillon principal pendant la poursuite des travaux en cours, et des autres travaux prévus, au courant de la prochaine année scolaire. On propose d'installer, dès la rentrée 2021, la bibliothèque et la cafétéria, qui sont actuellement inaccessibles dans le pavillon principal, dans d'autres espaces communs du pavillon : c'est-à-dire dans la moitié du gymnase et dans l'agora, au rez-de-chaussée.

Après une brève discussion, la proposition est mise aux votes : 1 pour, 12 contre et 1 abstention ; la proposition est donc rejetée.

La direction fait alors une autre proposition : installer des modulaires sur le terrain du pavillon principal pour accueillir une nouvelle bibliothèque et une nouvelle cafétéria. En expliquant certains détails de la mise en place de cette possible installation, Mme Posso mentionne que cette proposition a déjà été validée par le Service des ressources matérielles.

Les membres discutent ensuite de cette proposition.

La direction explique l'utilisation qui est faite actuellement des lieux communs, dans le pavillon principal, à l'heure du dîner. Les élèves ne restent généralement pas longtemps dans la cafétéria temporaire qui est installée dans le gymnase, avec des tables assignées à chaque bulle-classe, comme l'exigent les consignes de la Direction de la Santé publique et du Ministère. La plupart des élèves préfèrent plutôt s'installer tout simplement dans les autres lieux communs, ou à l'extérieur. Par conséquent, par temps beau, c'est presque la moitié des tables qui ne sont pas occupées dans le gymnase. Il y a aussi l'habitude prise avant la pandémie, due au manque d'espace, de s'installer dans les corridors, aux étages et dans les escaliers pour manger et socialiser. On note qu'un petit nombre d'élèves se réunissent à l'occasion dans les toilettes, pour socialiser sans respecter les bulles-classes : le personnel de l'école intervient alors afin de rappeler les consignes à ces jeunes. On mentionne également qu'un petit nombre d'élèves peuvent dîner dans le local de l'ancien Philanthrope.

On suggère la possibilité de prévoir deux périodes de dîner, pour séparer les élèves et faciliter l'utilisation des espaces. On pourrait aussi ouvrir le local 125 pour le dîner d'un seul niveau au complet.

Des membres s'étonnent que l'installation de modulaires soit maintenant possible, alors que ça ne l'était pas à la rentrée pour installer sur le campus du pavillon principal les classes qui sont délocalisées à St-Dorothy. Cela s'explique par le nombre moins important de modulaires nécessaires pour répondre aux besoins du dîner.

Puisqu'il est question d'installer de nouveaux modulaires, Mme Blumenthal demande si l'aménagement des laboratoires de sciences au pavillon St. Dorothy peut être repensé : il faut prioriser la pédagogie et la qualité des apprentissages des élèves. La direction répond que, oui, c'est déjà prévu.

Au terme de la discussion, Mme Bouliane suggère de demander à l'administration du CSSdM d'apporter de nouvelles propositions afin de bien répondre à l'ensemble des besoins identifiés par le CÉ, aujourd'hui et en mars, sur cette question. (Pour ne pas attendre la prochaine rencontre en mai, on lui demandera de transmettre ses réponses et propositions dès que possible.)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PAUSE

(On passe outre à la pause pour terminer la rencontre plus tôt.)

9. Points d'information

9.1 Présidence

En complément aux informations de suivis présentées au début de la rencontre, Mme Bouliane informe les membres de certains développements au sujet du besoin d'une nouvelle école secondaire dans le quartier Ahuntsic. La suggestion a été présentée à M. Benoit Thomas, directeur d'unité pour les écoles secondaires, de construire un établissement secondaire sur le terrain de l'école Marie-Anne : il semble que cette possibilité n'avait pas encore été envisagée...

À ce sujet, on mentionne que l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra des audiences publiques, en mai prochain, sur le projet de développement résidentiel d'un éco-quartier sur le Site Louvain Est, où la construction d'une nouvelle école primaire y est notamment envisagée. On propose d'envoyer une délégation du CÉ pour participer à ces audiences. M. Deslauriers, M. White et Mme Thériault se proposent pour témoigner devant la commission de l'OCPM.

9.2 Sondage

L'analyse du sondage lancé auprès des élèves, des membres du personnel et des parents commencera dès demain. 17% des élèves y ont répondu, 50% des membres du personnel et près de 350 réponses proviennent des parents (ce qui correspond approximativement à 20% des parents d'élèves). On juge que c'est peu, malheureusement, mais cela correspond à la participation habituelle à ce genre de consultation. Il n'est pas possible de confirmer si la représentativité des trois pavillons se retrouve dans les résultats obtenus. L'analyse sera faite en fonction de quelques thèmes principaux déjà identifiés. On vérifiera les réponses données pour prendre la décision si une relance du sondage est nécessaire et utile.

Pour l'instant, il n'y a pas d'effet notable dans les nouvelles inscriptions à l'école après l'annonce du maintien de la délocalisation de classes au pavillon St. Dorothy.

9.3 Projet de murale avec CJE et évènement du 22 avril 2021

La présidente mentionne qu'elle aimerait participer à l'inauguration de la murale qui sera installée dans l'agora. Le projet a été bonifié par l'obtention de diverses bourses et du soutien d'un artiste en résidence. Les élèves travaillent actuellement sur cette œuvre.

On explique la tenue de la journée JEDD, *Jeunes engagés pour le développement durable*. À l'occasion du Jour de la Terre, le 22 avril, cet évènement public réunira virtuellement des élèves de plusieurs écoles, primaires et secondaires, durant la journée de classe, pour discuter des stratégies à mettre en place pour contribuer à la lutte aux changements climatiques. On invitera des élèves de Sophie-Barat à y prendre part, en préparation avec une équipe d'enseignantes et enseignants.

9.4 Code de vie

Le comité *Code de vie* de l'équipe-école a adopté ses recommandations en vue de l'approbation du code de vie de Sophie-Barat, qui sera soumis à la prochaine rencontre, notamment pour les absences et les retards non motivés. M. Deslauriers suggère, dans le cadre des délibérations sur le code de vie, que soit discuté le port obligatoire de l'uniforme scolaire.

9.5 Délégué au Comité de parents

M. Deslauriers résume les travaux du Comité de parents des écoles de Montréal lors de sa plus récente rencontre, le mardi 30 mars dernier. Il a adopté le bilan de l'atelier sur les attentes des parents envers la nouvelle direction générale à embaucher pour le CSSdM. Les membres ont pu participer à une rencontre de travail avec l'ensemble des membres du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ), en vue des *Rendez-vous pour la réussite éducative : L'Éducation au-delà de la pandémie* annoncés par le ministre Roberge. Les membres du Comité de parents ont fait le point sur les services de tutorat déployés dans toutes les écoles pour soutenir les élèves les plus touchés par les effets de la pandémie. À ce sujet, la directrice explique que le service connaît des succès variables, selon la participation des élèves, mais qu'il est assuré par les membres de l'équipe-école, et que ce sont les titulaires qui identifient les élèves devant avoir accès à ce service ; d'autres informations et différentes données d'actualisation de ce service seront présentées au CÉ dans les prochains mois.

9.6 Forum des Parents

Il n'y a pas d'information transmise au CÉ au sujet du Forum.

10. Dépôt de documents

Il n'y a aucun dépôt de document.

11. Divers

Puisque l'ajout qui a été fait en début de séance aux points « Divers », sur les dîners, a été discuté précédemment, ce point est clos.

On discute de certaines difficultés que les membres peuvent rencontrer pour accéder à toutes les fonctionnalités du TEAMS préparé pour le conseil d'établissement. On suggère de refaire l'invitation pour prendre part au groupe virtuel du CÉ, pour que chaque membre puisse y accéder.

12. Levée de l'assemblée

Mme Bouliane lève l'assemblée à 20h06.

Mme Annick Bouliane, présidente
Posso, directrice

Mme Sabine

(Marc. Etienne Deslauriers, secrétaire de réunion)